

Edition du "REVEIL DU NORD" 116 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS, 43, boulevard Haussmann (9^e)

L'Éclair

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX : Roubaix 45, Rue de la Gare, 45 TOURCOING 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

La plus forte vente de la région

CHRONIQUE PATOISANTE

V'là les billets du Roi !..



C'est incore un bonn' viell' coutume qui semble disparaître de la circulation avec tant d'au-t's. Et in effet, l'let des Rois n'ess pus aussi populaire qu'el l'été auparavant.

Au temps jadis, l'fiète d'Épiphanie étot pur gramnt un bielle occasion d' Banquer comme au Reveillon. Ch'été suivi dins les familles, les sociétés d' viest f'ajott n' ch' jour-là l' partache d' leus obligations, et même dins certaines grand's ma-sions, cha s' f'ajot. Au villache, dins bien des sinces, les domestiques peurnot in plache à l' table des maîtres et tiront in les rois ; ch' jour-là, on tuot l' pourcheau et on mang'ot l' fiète à prones ou au fait-bouill.

Pindant le repas, quequ'un, eun main innocente, étot chargée d' tirer un ou in les bil-l'ets d' un capiau in d'ijant chaq' f'os :

« Qui Phébé, domine !.. Pour qui ?.. Pour un tel ». Insulte l' proclamot l' nom de l' per-sonne à qui l' étot destinée. Et v'là l' ch'été fait pur ring d' âge, in quimin'ant pa' l' pus vieux et in d'ijant chaq' f'os à qui d' irot les billets, au fur à mesure qu' les t'rot du capiau.

Dins les sociétés qu' font incore les « Rois », ch' t' qui est désigné comme étant l' « Fou » suivant l'ordre du cou-p'let qu' canie, l'a l' droit d' noirchir l' visage à ch'ti qui n'a point crié : **Rei belt !** à au moment voulu.

Quand le roi commence à boire, Si quelqu'un, disant un mot Sa face serait plus noire Que le cul de notre pot.

J'ai du mirillon Mirillon, mirillotte J'ai du mirillon Ton l' bon !

Mais chin qu'il a d' plus drôle, ch'est qu'à Lille l' couplet est dit in français et le l'rain in patois d' Saint-Sauveur : golliez-cha :

J'ai du mirillon, Va-t'in pou ion, Vas-y t'il-même J'ai du mirillon Bon l' bon !

Tandis qu' les femmes d'ich'nt à leur tour :

J'ai du mirillon Des coart's cotonné Des longues gampées... etc..

« Chaque année, d'ins l' Nord de la France et dins un' partie d' la Belgique on vindot au paravant in boutique et su' les rues, par des garçonnais qui crioient :

« V'là... les billets du Roi !.. »

Ch'été incore un p'tit commerce qui dis-parait de la circulation av' les autes ! Et dir qu'on a jamais pu savoir pur combien d' temps, dins nos pays, nous tirons les rois avec des billets ; On parle pourtant d' ch'sept-chie-t'vingt-trois, car ch'est vers cheu-l' date qu'on composot l' canchon du « Mirillon » sur l'air duquel on canie les billets du roi.

L' Grande imprimerie Danet, de Lille, fonda in 1698, l' a édité jusqu'in 1863, l' parait même que sous l' premier Empire, on « riot ».

« V'là... les billets d' l' Empereur !.. » Et dir qu' dins les temps on étot échoué d' in-t'crier les billets du roi, Comm' tout cha passe !

Cheu-l' fiète des rois m' ramintuve eun' his-toire que je l' grett'ros de m' point raconter :

Dins un' p'tit villache, à eun' pipée d' tou-bac d' Wavrin, indrot qu' arrose et partueine la Deulle, l' « Riviera du Nord », par un d'lanche après Vêpres, s' réunicot au Cabaret du « Gras Vlau », eun' douzaine d' paysans gros bonnets d' indrot, pour discuter l' menu qui d' vot servir l' 6 janvier, à l' occasion du grand souper de la fiète des Rois.

Ch'été l' gress' Mérintine, l' méquenne de ch' cabaret, qu' elle étot chargée d' faire l' cul-pine, ch'est-à-dire cuire l' fiète de viou et l' gigot avec d' zharicots.

Nos bons paysans, quel qu' on d'iche, n' sont point gras à l'époque des Vêpres, aussi s' n' prometotnt bien d' faire bon-neur aux plats.

« S' inéotnt su' cheu-l' que d'ins d' l' gress' Mérintine vnot d' leur verser à chacun eun' jatte d' café avec la goul-te, quand l' arrot Gédéon, l' bouillange du village au d' l' assés, qui d' mandot à fair' partie, il aussi, du gueulton des rois.

« Mais, avec plaisi, réponsotnt à la fos plusieurs d' intruiss, in l' f'ajant p'ache.

« Et pour vous montrer min cantintmint, s'ajotot Gédéon, vous fabriquerai un bon bleu gras bouillange avec des rois qui vous in fra pouréquer les dogts et vous mettra l'iau à l' bouque.

« Jusque-là, tout av' marconé pour le mieux ch' ch'acun d' ins sin mot pour fair' d'ins l' billets du roi du sot du varletou d' in-t' d' un cop Portoblot, un p'tit boche, sincier, qui n'avot acore rien dit jusque-là, d' man-dot la parole pour dire eun' équol d' impor-tance : « s' n' air sérieux comé un cat sur les braisses, on s' doutot qui allot dire du grave !.. ch'est après avoir tussé tros 'os, et mouqué sin nez bien fort qui, s'expliqot :

« Messieurs ! d'ijot in-jubrement Portoblot, tins un an comé-à ch' l' heure, un d' nous autes s'ra mort !..

« Hein ! vous dites ? Il d' mandot l' père Cla-chorin, in l' f'ajant d' yeux in merlin frit.

« Et pourquoi cha ? s'ajotot l' vieux Pa-comé, l' forçeron.

« Pourquoi ! répliqot Portoblot, parç' que d' main nous s'rons « treize à table » pour tirer les rois.

« L' point ! Judas ! répliqotnt insonne nos paysans in frissonnant.

Dix minutes après ch' l'évén'mint, malgré les protestations d' l' d' l' d' l' Cabaret du « Gras Vlau », et ot vide, nos paysans s'éto-t'nt séparés n' s' donnant rindez-vous, malgré tout, au souper des rois.

Nous sommes au soir de l' fiète des rois. Huit heures viennent d' sonner à l'église du villache, ch'est l'heure du rindez-vous pour le souper en question. Au cabaret du « Gras Vlau » tout est in place et eun' bonne odeur de cuisine mbaume l' salle. L' gress' Mérintine, d'ins sin comptoir, pousse des exclamations et des soupis d' vant l' fiète de viou in voyant qu' les soupeux s' arrivent polot d'ins l' jour née, elle avot bien l' chu des lettres à l' adre-sse du père Clachron, qui d' vot éte l' Président, mais comé n' arrotot point nos pus, aloré n' sachot point lire !..

A neuf heures à l'horloge, eun' souper

DE LA HAUTE VOLTIGE SUR GLACE



Deux « as » du patinage : Howard Nicholson et Miss Russett, dans leurs exercices acroba-tiques à Saint-Moritz. (W.W.P.)

Une maison s'écroula hier à Berlin

On compte de nombreuses victimes

Par suite d'une explosion, une grande partie d'une maison, située dans la Land-berger allée, au nord-est de Berlin, s'est écroulée. Plusieurs personnes ont été tuées et dix ont été grièvement blessées. De nombreuses autres sont encore sous les décombres.

A 3 heures, hier matin, trois morts et seize blessés avaient été retirés des ruines de la maison.

Dans la soirée nous apprenons qu'on a retiré des décombres de la maison écroulée, dans la Landberger allée, nord-est de Berlin, huit morts et 18 blessés. On craint que huit cadavres ne se trouvent encore sous les décombres.

TOUTE UNE FAMILLE ASPHYXIEE

Une famille entière, composée de Mme veuve Lambert, âgée de 66 ans ; ses deux filles, Lucie, 29 ans et Marie-Louise, 18 ans, et son petit-fils, Henri, âgé de 7 ans, domiciliée à Romarlin-faubourg Saint-Roch, a été victime d'une asphyxie par suite de la fermeture accidentelle de la clé du poêle chargé de charbon pour la nuit. La mère a succombé. Transportés à l'hôpital, les enfants ont pu être sauvés.

LES OBSÈQUES DE LOÏE FULLER



Aux obsèques de la célèbre artiste qui se sont déroulées à la cathédrale américaine, on a remarqué dans leur tenue originale, (en blanc), Raymond Duncan, frère de la célèbre danseuse, (à droite) Duncan, élève de Loïe Fuller, également décédée. Derrière lui on voit dans le même costume, son fils.

n'avot fait s' n'apparition et l'fiète de viou bouillot toudis, seul, Sakodot, l' fossyeur, in-t'rot d'ins l' cabaret pour, aileum' sin' vot, l' méquenne d'ins eun' colière épouvin-table, mais qu'ell' prof'it de s' visite pour l' faire lire les treize bouts d' billets qu' elle avot r'ohus.

Hélas ! cheu-l' paup' Mérintine arrotot bien brand' l' in, syncope in acoutant lire les lettres : l'un avot ma' e' tête ; l'aut' ch'étéot pou' s' femme, un aut' pou' s' vague, etc., etc.

« On comprindra sans peine qu'un eun' deux superstiteux s'excusent d' peur de no'rit dins l'année à l'idée qu' ont treize à table, mais ichi, ch'étéot un peu fort... ch'est à eun' pipée d' toubac d' Wavrin, indrot qu' arrose et partueine la Deulle, l' « Riviera du Nord », par un d'lanche après Vêpres, s' réunicot au Cabaret du « Gras Vlau ». Seulmint si vous voyez l' gress' Mérintine, n' il in parlez point, ser-vez, cha l' fait de l' peine, el' n'est point in état d' digérer s' souper des rois.

Auguste LABBE.

Voir en 5^e page, en tête de la rubrique **T.S.F. : L'OUVRIER D'UN MOICHE,** ch'anson in patois d'Arras, de M. de La-maire, digne pendant du « P'tit Quin-quin illiois » qui sera chantée par l'au-teur, au cours de la Radio-diffusion du Poste Radio P. T. T. Nord de ce soir.

Le débat financier s'ouvrira le 24 janvier

Les élections législatives auront lieu le 22 avril pour le 1^{er} tour et le 29 avril pour le 2^e tour

Les membres du gouvernement se sont réunis hier, en Conseil de Cabinet, au ministère des finances, sous la présidence de M. Poincaré. M. Briand, ministre des affaires étrangères, a fait un exposé de la situation exté-rieure. La séance a été ensuite consacrée à l'exécution des affaires courantes et notam-ment à l'examen des travaux de la prochaine session parlementaire.

En quittant le ministère des finances, M. Albert Sarraut a indiqué que le gouver-nement demanderait à la Chambre de pour-suivre dès sa rentrée, la discussion de la loi sur le recrutement de l'armée, puis d'aborder la discussion et le vote du projet de loi sur les lotissements. Une fois acquis le vote de ces deux projets de loi, le Gouvernement se ten-dra à la disposition de la Chambre pour le grand débat sur la situation financière qu'il lui demandera de poursuivre sans désem-parer jusqu'à complet achèvement. Dans l'esprit du Gouvernement ce débat pourrait s'ouvrir vers le 24 janvier, sous la réserve que, si la discussion de la loi de recrutement était trop lente, il demanderait à la Chambre de pré-voir des solutions spéciales du matin pour la discussion du projet de loi sur les lotissements.

La date des élections

Répondant à une question, le Ministre de l'Intérieur a déclaré que le Gouverne-ment ne s'était pas encore préoccupé de fixer la date des élections, mais qu'il pensait, quant à lui, que celles-ci pour-raient avoir lieu les 22 et 29 avril, ces deux dates étant les plus pratiques.

Deux milliards de nouveaux billets en circulation

Le bilan hebdomadaire de la Banque de France accuse une augmentation de 2.000.000.000 francs pour la circulation des bil-l'ets et une diminution de 650 millions, pour les avances à l'Etat.

La reconstitution du crime de Vaires a eu lieu hier

La reconstitution du crime de Vaires a eu lieu jeudi matin, à 10 heures, en présence du Parquet de Meaux, de M. de Manoel-Saumane, procureur de la République ; Fournier, Juge d'Instruction ; du capitaine de gendarmerie Broca ; du commissaire Gabrielli et de ses ins-p'cteurs.

Le récit fait par Mme Moullot et son fils a été répété fidèlement à leur déposition pre-mière. Le jeune Claude Moullot a fait man-œuvrer, près du barrage installé en lavers de la route de Meaux, le camion chargé de charbon qui avait été utilisé pour la reconstitution du crime.

Une vieille femme tuée par un auto à Quenoy-sur-Deûle

Une pauvre vieille femme, âgée de 80 ans, a été écrasée par une auto, mercredi soir, en revenant de son tra-vail, à Quenoy-sur-Deûle.

Cette personne s'appelle Mme Descamps née Anais Letenneur, 82 ans, et demeure avec son époux, M. Charles Descamps, au lieu dit « Le Grand Cabaret » en un très modeste logis.

Mme Descamps, pour aider à l'existence qu'elle mène depuis la guerre, a fait des journées de couture, comme femme de ménage. C'est ainsi que mercredi elle était allée faire la lessive chez Mme Dewaux.

C'est en revenant de cette besogne, dans la nuit noire, qu'elle a certainement été tam-ponnée par une auto sur la route d'Ypres.

C'est un chauffeur d'auto, M. Gustave Ployaert, 37 ans, de Comines, au service de la Maison Desputères, entrepreneur de mes-sageries à Comines, qui vint av'ertir que, pas-sant sur la route d'Ypres, il avait tamponné un corps. Il s'était arrêté dans la nuit et avait vu à côté de sa voiture une pauvre vieille femme étendue, sanglante.

Est-ce ce chauffeur qui a tamponné le pre-mier M. Descamps ?.. on ne peut encore l'af-firmer à l'heure actuelle. Voici d'ailleurs la dé-claration faite par M. G. Ployaert aux gendarmes qui l'interrogèrent :

« Je revenais, mercredi, de Lille. Il pouvait être 6 heures du soir. Je me suis arrêté rue d'Ypres, au Quenoy, chez M. Gadagne, pour déposer de la marchandise.

« Cette commission terminée, je voulais « re-venir » pour reprendre la route de Comines. Je fis actionner la trompe de ma voiture à plusieurs reprises et m'engageai à droite dans la rue du Quai, comptant m'arrêter afin de pouvoir faire marche arrière.

« Tout à coup, j'aperçus contre la rampe de mon camion, à l'endroit où devait passer la route gauche, une forme noire. J'eus l'im-pression que le pare-choc venait de toucher quelque chose.

« J'arrêtai aussitôt, et après être descendu de ma voiture, je découvris une femme étan-c' sans connaissance sur la chaussée ».

Cet accident était arrivé à 18 heures. Trans-porté chez elle dans la coma, Mme Descamps mourut à 23 heures, sans avoir repris con-science.

Dans la journée de jeudi, M. Gustave Ployaert a été mis en liberté, car on ne peut relever contre lui qui permet de le main-tenir en état d'arrestation.

Au-jour d'hui l'inspecteur du Parquet de Lille n'a été désigné pour cette affaire, mais le Procureur de la République a prescrit d'ou-vrir une enquête.

UNE ETOILE DE L'ECRAN QUI S'ETEINT



Claude France, la charmante artiste de ciné-ma qui vient de mourir tragiquement. Le dernier grand film de Claude France est « André Corbelli », tiré du roman de Paul Bourget, actuellement publié par le « L'Éclair Illustré ». (W.W.P.)

Explosion d'un chargement de produits chimiques

Un tué ; quatre blessés graves

On prends de Londres qu'un chargement de produits chimiques qui transportait un camion automobile a fait explosion près du vil-lage de Hockliffe. Le camion s'est écroulé sur le remblai de la route et a été incendié. Le chauffeur a été grièvement blessé. Les explosions ont été comparables à un bombardement d'artil-lerie, soixante personnes ont été blessées, soixante blessés pendant trois heures.

Près de Laon un jardinier a tenté de tuer un de ses collègues

Un Chivry-les-Étoiles, près de Laon, le jar-dinier Alfred Vickeron, voyant passer un vo-lant sur un autre jardinier, Gaston Levent, tira sur lui un coup de fusil, le blessant grièvement au côté gauche. Le meurtrier se rendit tout de suite à la gendarmerie où il se constitua prison-nier et déclara avoir agi ainsi pour se venger de Levent qui aurait été cause du suicide de son épouse, au mois de 1917.

Arrestation d'un des coupables

Les gendarmes Carrez et Petit, de la brigade de Chivry-les-Étoiles, se sont occupés sur les lieux de l'agression. Ils ont arrêté le meurtrier, M. Ernest Sautière, mais que ce-ci poursuivait de leur vindicte à belle-mère, Mme Plichard. Il n'était pas mêlé à ces dissentiments et se demande encore pourquoi ses agresseurs lui ont cherché querelle.

Les gendarmes ont saisi l'outil qui blessa la victime, puis ont mis en état d'arrestation Ernest Sautière qui fut amené à la chambre de sûreté de la gendarmerie de Caudry où il passa la nuit. C'est un individu réputé violent qui a subi plusieurs condamnations pour vols, coups et blessures. Il a été transféré jeudi, à 9 h. 30 du matin, à Douai, pour être mis à la disposition du Procureur de la République qui l'a fait écrouer à Quincy.

LA GUERRE HORS LA LOI

M. Claudel va répondre à M. Kellogg

On confirme au Quai d'Orsay que des instru-ctions ont été envoyées à M. Claudel, ambassa-deur de France à Washington pour lui per-mettre de répondre à la lettre de M. Kellogg sur la mise hors la loi de la guerre.

Le Japon favorable à l'initiative franco-américaine

On mande de Tokio, de source anglaise :

« Tandis qu'aucune opinion n'a été exprimée officiellement sur la proposition américaine rela-tive à un traité pluralilatéral entre les grandes puissances pour mettre la guerre hors la loi, on croit savoir que le Japon examinerait volontiers une telle suggestion, mais on s'attend à ce qu'il do-it d'abord, avant de décider quelle sera son attitude, étudier quel rapport existe entre cette proposition et le rôle de la S. D. N. »

LES INONDATIONS EN ANGLETERRE

Par suite de la fonte des neiges, les inondations en Angleterre deviennent inquiétantes. Un rail est un seul pied dans High-Street, à Walsford, près de Londres.

ACCIDENT MORTEL A LA FOSSE 6 DES MINES DE BETHUNE

L'ouvrier mineur Mink Joseph fils, âgé de 23 ans, a été victime d'un accident mortel sur-venu mardi 3 janvier, à 8 heures du matin, à la fosse 6 des Mines de Bethune. Le délégué mineur, descendu sur les lieux de l'accident, a conclu à la responsabilité de l'exploitant pour mauvaise livraison de bois, car cet accident est dû à la rupture d'une rallonge de très mau-vaise qualité. Mink était marié et père d'un en-fant. Comme son père, il était très estimé de ses camarades français et polonais.

75 VICTIMES D'UN OURAGAN A CHICAGO

Le nombre total des victimes de l'ouragan qui a soufflé sur Chicago et à banlieue pendant quatre jours est évalué à 75 personnes. On signale une centaine de blessés et de malades. On a parlé, à ce que la vague de froid prenne fin demain.

EN QUATRIÈME PAGE. — Notre Chronique illustrée : LE « REVEIL DU CINÉMA ».

Une scène terrible à Inchy-en-Cambresis

Un marchand de beurre a été grièvement blessé à coups de serpe par deux époux

« Une scène tragique, au cours de laquelle un pauvre marchand de beurre fut blessé griève-ment à coups de serpe par deux époux forcenés, a produit une vive émotion dans les communes limitrophes d'Inchy-en-Cambresis, où dans quelles circonstances s'est déroulée cette sa-guace agression :

« Mercredi 4 janvier, vers 14 h. 30, M. Salomon Denhez marchand de beurre, demeurant à Inchy-en-Cambresis, rue du Nouveau-Blonde, était occupé à faire sa tournée avec son voi-ture attelée d'un cheval, servant sa clientèle à do-micile.

Le marchand de beurre n'était pas encore descendu de sa voiture que soudain surgissent devant le véhicule le mari de la cabaretière, le sieur Ernest Sautière, 36 ans, journalier, qui, armé d'une serpe et fou furieux, tente de cou-tuler le marchand de beurre, mais se heurtant à la garde du cheval, servant sa clientèle à do-micile, ce dernier, les mains en avant, le rap-porte, c'est alors qu'il fut atteint à la main gau-che d'un coup de l'instrument tranchant, qui lui occasionna un large blessure, de laquelle le sang jaillit avec force.

Des forcenés

Sur ces entrefaites, la femme Sautière était arrivée à la rescousse. Les époux escaladèrent la voiture et jetèrent à bas le marchand de beurre. Pendant que ce dernier se débattait, le mari de Sautière deux coups de serpe qui, versant les vêtements, provoquèrent de nou-velles et graves blessures.

Cependant les passants s'étaient interposés et le volutier, malgré ses souffrances, put regar-der son domicile où il s'affaissa en arrivant. Ses proches firent appeler le docteur Paul Pru-vost, de Viesy, qui arriva en hâte et prodigua ses soins au blessé.

Le praticien a relevé, à la hauteur de la huitième côte droite, une plaie de quatre centimè-tres de long sur six de profondeur. La serpe a glissé sur les vêtements des muscles, mais épargnant le poumon. Le blessé porte une seconde plaie moins grave à l'épaule droite et une large entaille intéressant la paume, le mé-dius et le pouce de la main gauche. Sans com-plications toujours possibles, les jours de com-mencement ne semblent pas en danger. Il devra cependant subir une longue incapacité de tra-vail et le docteur a réservé pendant quelques jours son diagnostic.

Les causes du drame

Les gendarmes Carrez et Petit, de la brigade de Chivry-les-Étoiles, se sont occupés sur les lieux de l'agression. Ils ont arrêté le meurtrier, M. Ernest Sautière, mais que ce-ci poursuivait de leur vindicte à belle-mère, Mme Plichard. Il n'était pas mêlé à ces dissentiments et se demande encore pourquoi ses agresseurs lui ont cherché querelle.

Arrestation d'un des coupables

Les gendarmes ont saisi l'outil qui blessa la victime, puis ont mis en état d'arrestation Ernest Sautière qui fut amené à la chambre de sûreté de la gendarmerie de Caudry où il passa la nuit. C'est un individu réputé violent qui a subi plusieurs condamnations pour vols, coups et blessures. Il a été transféré jeudi, à 9 h. 30 du matin, à Douai, pour être mis à la disposition du Procureur de la République qui l'a fait écrouer à Quincy.

LA GUERRE HORS LA LOI

M. Claudel va répondre à M. Kellogg

On confirme au Quai d'Orsay que des instru-ctions ont été envoyées à M. Claudel, ambassa-deur de France à Washington pour lui per-mettre de répondre à la lettre de M. Kellogg sur la mise hors la loi de la guerre.

Le Japon favorable à l'initiative franco-américaine

On mande de Tokio, de source anglaise :

« Tandis qu'aucune opinion n'a été exprimée officiellement sur la proposition américaine rela-tive à un traité pluralilatéral entre les grandes puissances pour mettre la guerre hors la loi, on croit savoir que le Japon examinerait volontiers une telle suggestion, mais on s'attend à ce qu'il do-it d'abord, avant de décider quelle sera son attitude, étudier quel rapport existe entre cette proposition et le rôle de la S. D. N. »

Petits éleveurs en basse-cour

famille

Inscrivez vos sujets pour l'Expo-sition que l'importante Société « La Basse-Cour Familiale de Lille » organise les 28, 29 et 30 janvier au Palais-Rameau à Lille. Vous avez pour vous ins-crire chez M. Dubrulle, rue Ke-pler, 6, à Lille, jusqu'au DIMAN-CHE SOIR, c'est-à-dire jusqu'à l'arrivée du courrier de lundi ma-tin. Et n'oubliez pas que « LE « REVEIL DU NORD » vous ré-sERVE

2.000 francs

de prix en espèces, une COUPE, des MÉDAILLES et des BRELO-QUES.

La venue à Lille de M. Stephen Osaky

ministre pléni-potentiaire de la République tchécoslovaque

Nous sommes informés de la venue à Lille de M. Stephen Osaky, envoyé extraordinaire et ministre pléni-potentiaire de la République tchécoslovaque.

M. Stephen Osaky arr. à Lille jeudi 22 jan-vier, à 15 h. 03 au gare de Lille et résidera à 17 h. 15, à l'Institut des Sciences Sociales, 9, rue Auguste Angellier, une conférence sur le Tchécoslovaquisme, qui sera faite par M. J. Eisenmann professeur à la Sorbonne.

LE CAPTAGE DES EAUX A MARCHIENNES

Le Préfet du Nord, M. Deshayes, a examiné le projet de captage de sources effectués dans la région de Marchiennes pour le compte de la ville de Valenciennes. M. Duhaut, maire de Valenciennes, a exposé la situation dans laquelle se trouvent les ad-m'nis-trés « il ne s'oppose pas à ce que la ville de Valenciennes vienne capter de l'eau chez lui, mais qu'elle le fasse d'une manière normale et pratique et qu'elle obtienne à ses habitants la quantité qui leur est indispensable ».

Aucune décision ne fut prise au cours de l'assemblée, néanmoins une étude se poursuit et M. Dollot, professeur de géologie à la Faculté des Sciences, qui sera consulté à ce sujet pourra au cours de la prochaine réunion régler la question vers une solution acceptable.

5 INCENDIES IMPORTANTS DANS LA SOMME

Cinq incendies importants se sont déclarés, ces deux derniers jours dans la Somme et ont dé-truit à Albert une boulangerie causant 100.000 fr. de dégâts ; au Boisle et à Ailly deux ateliers de charbonnage, entraînant des pertes s'élevant à 20.000 fr. et à 80.000 fr. ; à Boutencourt-sur-Corbie une scierie où les dégâts atteignent 100.000 fr. et à Harbouille des récoltes appartenant à M. Hume, cultivateur et estimées 70.000 francs.

Un dompteur et une dompteuse se marièrent dans la cage des lions

Le complet Bouglione et la complète Rosalie van Bon, tous deux âgés de 24 ans, attachés à un cirque, se présenteront hier à la mairie, de Baziers pour convoler en justes noces. Ils étaient escortés de tous les cow-boys de l'établissement à cheval et revolver au poing.

Pendant la cérémonie et ensuite devant l'église ils firent de nombreux coups de feu. Puis le cortège se rendit au cirque, où les nouveaux époux pénétrèrent dans la cage des lions et des lionnes.

Le chanoine Giniez, accompagné de son vicai-re et de ses enfants de chœur leur donna sa bé-nédiction à travers les grilles des fauves, tandis que les spectateurs amassés et un peu émus, applaudissaient à outrance.

Aussitôt après un grand banquet était servi aux mariés, leurs invités tandis qu'à côté on donnait aux fauves un repas copieux.